

LA CHAÎNE DU BONHEUR est une fondation privée à but non lucratif, bras humanitaire de la SSR. Bailleur de fonds responsable, elle assure que les dons qu'elle collecte sont engagés dans des projets humanitaires et sociaux de qualité mis en œuvre par ses partenaires pour répondre aux besoins des populations affectées par des catastrophes et des crises humanitaires à l'étranger comme en Suisse. Elle favorise le partage et la promotion des compétences et du savoir en matière humanitaire.

Afin de compléter notre Conseil de Fondation, nous cherchons une nouvelle

## MEMBRE DU CONSEIL DE FONDATION

La mission du Conseil de Fondation consiste principalement à :

- Exercer la supervision de la Chaîne du Bonheur pour s'assurer qu'elle poursuive le but de la Fondation et qu'elle administre correctement les moyens confiés à la Fondation.
- Définir et approuver les objectifs stratégiques, le plan financier et la politique du personnel.
- Superviser les organes par rapport à la mise en œuvre des objectifs stratégiques, s'assurer que les personnes chargées de la gestion respectent les Lois, Statuts, Règlements.

**Vous :**

- Avez une parfaite identification avec la mission et les valeurs de la Chaîne du Bonheur.
- Êtes sensible aux évolutions internationales et au rôle de la Suisse comme acteur humanitaire.
- Disposez d'une expérience dans des conseils d'administration ou des conseils de fondation d'entités d'importance nationale ou internationale.
- Jouissez d'une expérience dans les relations avec le secteur privé et d'un bon réseau dans l'économie privée au niveau national.
- Jouissez d'une expérience en matière de collecte de fonds, de communication et de transformation digitale en vue du repositionnement de la Chaîne du Bonheur face à l'évolution de ses publics.
- Avez de solides connaissances de l'allemand avec au minimum une bonne compréhension passive.
- Vous êtes une femme, issue ou habitant dans une région latine de la Suisse.
- Êtes libre de tout mandat qui pourrait concurrencer les intérêts de la Chaîne du Bonheur.

Le mandat est de trois ans, renouvelable deux fois au maximum. Il implique environ 6 jours de travail par année. Les frais effectifs sont remboursés selon les Statuts.

Nomination début juin.

Les séances ont lieu à Genève et Berne.

En cas d'intérêt, vous pouvez adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à Corinne Mora, [jobs@bonheur.ch](mailto:jobs@bonheur.ch) jusqu'au **6 mai 2022**.